



Strasbourg, 22 septembre 2022

T-PD-BUR(2022)56RAPAbrFR

**BUREAU DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA CONVENTION
POUR LA PROTECTION DES PERSONNES À L'ÉGARD DU
TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

(Convention 108)

56^{ème} réunion du Bureau

Strasbourg, 21 – 22 septembre 2022

RAPPORT ABRÉGÉ

www.coe.int/dataprotection

- Point 1 **Ouverture de la réunion**
- Point 2 **Adoption de l'ordre du jour**
Le Bureau a adopté l'ordre du jour.
- Point 3 **Communication de la Présidente**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par la Présidente.
- Point 4 **Communication du Secrétariat**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat.
- Point 5 **Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat, a procédé à un échange de vues et décidé de transmettre le document préparé par le Secrétariat sur les modalités de participation de la Fédération de Russie au T-PD pour discussion et adoption, lors de la 43^{ème} réunion plénière du T-PD en novembre 2022.
- Point 6 **Convention 108+, point de situation**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état actuel des signatures et des ratifications du Protocole amendant la Convention 108 (STE No. 223, ci-après Convention 108+) : 43 signatures dont 19 ratifications. Depuis la dernière réunion du Bureau en mars, l'Autriche et l'Albanie ont déposé leurs instruments de ratification du Protocole d'Amendement STENo.223.
- Pour ce qui est du Costa Rica, le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat relatives aux derniers développements sur la procédure interne au Costa Rica à la suite du récent processus électoral, et aux amendements encourageants à la législation pertinente.
- Point 7 **Mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat.
- Point 8 **Identité numérique**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat sur l'état d'avancement des Lignes directrices sur l'identité numérique, a procédé à un échange de vues et a chargé le Secrétariat de préparer le texte en vue de sa finalisation et de son adoption lors de la réunion plénière de novembre.
- Point 9 **Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le rapporteur et le Secrétariat relatives au dernier projet de document, a procédé à un échange de vues et a chargé le Secrétariat, sous la direction du rapporteur, de recueillir d'autres observations écrites pour discussion lors de la prochaine réunion plénière, en vue de le finaliser en 2023.
- Point 10 **Rapport sur le projet de note d'orientation sur l'article 11 de la Convention 108 modernisée**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat, a procédé à un échange de vues et a décidé de conserver le format initial de lignes directrices tel qu'initialement discuté. Il a également décidé d'inviter l'expert principal à la prochaine réunion plénière de novembre afin qu'il présente le premier projet de lignes directrices.
- Point 11 **Clause contractuelle dans le contexte des flux transfrontaliers de donnée**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par la rapporteure et le secrétariat, a procédé à un échange de vues et a chargé le Secrétariat, sous la direction de la rapporteure, de recueillir d'autres observations écrites pour discussion lors des prochaines réunions.

- Point 12 **Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe**
Le Bureau a pris note des informations fournies par l'ancien président du T-PD concernant sa récente audition par la Commission Culture, Sciences, Education et Media de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe relative aux applications de traçage de contact. Il a également pris note des informations fournies par le Secrétariat sur le rapport Pegasus récemment publié par le Service de la Société de l'information du Conseil de l'Europe, ainsi que sur la nouvelle fiche thématique sur la Protection des Données personnelles du Service de l'exécution des arrêts de la CEDH. Le Secrétariat a noté que le Comité de la Convention de Macolin pourrait avoir besoin de la coopération du T-PD du fait de sa présente initiative afin d'intégrer les normes en matière de protection des données pertinentes sur la base de la Convention 108/108+. La présidente a mentionné qu'elle participerait au prochain Atelier pour le dialogue public sur la médecine génomique organisé par le CD-BIO en novembre.
- Point 13 **Développements majeurs dans les activités relatives à la protection des données**
Le Bureau a pris notes des informations fournies par la Présidente du T-PD et du Secrétariat concernant la Conférence CPDP 2022 à Bruxelles, la Conférence de Printemps des autorités de protection des données à Dubrovnik, ainsi que de la première édition du Privacy Symposium de Venise et de la préparation de sa prochaine édition en avril 2023. Le Secrétariat a également présenté le prochain forum international sur la surveillance qui se déroulera à la veille de la plénière du T-PD à Strasbourg en novembre.
- Point 14 **Prochaines réunions en 2022 et 2023**
Le Bureau a pris note des dates des prochaines réunions plénières du 16 au 18 novembre 2022, 14-16 juin 2023 et 15-17 novembre 2023, ainsi que des prochaines réunions du Bureau, des 14-16 décembre 2022, 22-24 mars 2023, 27-29 septembre 2023 et 12-14 décembre 2023.
- Point 15 **Prix Stefano Rodotà**
Le Bureau a pris note des informations communiquées par le Secrétariat et l'a chargé d'inviter les deux lauréates 2022 à faire une présentation de leurs travaux à la prochaine réunion plénière.
- Point 16 **Commissaire à la Protection des Données**
Le bureau a pris note des informations fournies par le Commissaire à la Protection des données quant à sa dernière visite au Conseil de l'Europe en septembre 2022. Il a également pris note des informations concernant le nouveau Règlement du Conseil de l'Europe sur la protection des données personnelles par le Comité des Ministres (qui remplace le règlement du Secrétaire Général du 17 avril 1989 instituant un système de protection des données à caractère personnel au Conseil de l'Europe), tel qu'adopté par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 15 juin 2022 et qui entrera en vigueur en janvier 2023.
- Point 17 **Questions diverses**
Le Bureau a pris notes des informations fournies par le Secrétariat concernant les prochaines élections au Bureau qui auront lieu lors de la réunion plénière de novembre 2022. Il a demandé au Secrétariat de préparer une note d'information sur la procédure pour distribution dans la perspective de la réunion plénière de novembre.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

	1. Ouverture de la réunion
T-PD(2020)RAP42Abr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 42 ^{ème} Réunion plénière (17-19 novembre 2021)
T-PD-BUR (2022)55RAPAbr <i>Pro memoria</i>	Rapport abrégé de la 55 ^{ème} Réunion du Bureau (23-25 mars 2022)
T-PD(2017)Regl <i>Pro memoria</i>	Règlement intérieur
T-PD(2021)WP2022-2025 <i>Pro memoria</i>	Programme de travail du Comité 2022-2025
	2. Adoption de l'ordre du jour
	3. Communication de la Présidente
	4. Communication du Secrétariat
A Huis-clos	5. Conséquences de l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine
<ul style="list-style-type: none">- CM décision du 16 mars 2022- CM résolution du 23 mars 2022- Note Verbale Secrétariat Général du 25 mars 2022- CM décision du 30 mars 2022	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat, tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera des propositions d'amendements au Règlement intérieur, et des propositions d décisions au Comité en application de la décision du CM du 30 juin 2022.
Modalités de participation de la Fédération de Russie au T-PD	Document préparé par le Secrétariat
	6. Convention 108+, état des lieux
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.
<ul style="list-style-type: none">- Texte consolidé de la version modernisée de la Convention 108- Rapport explicatif de la version modernisée de la Convention 108- Protocole d'amendement	<ul style="list-style-type: none">- Convention 108+ : état des signatures et ratifications- Convention 108 : état des signatures et ratifications

<p>T-PD(2020)08rev Expert Report - Costa-Rica</p>	<p>Costa Rica</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat tiendra un échange de vues sur les derniers développements et décidera du suivi nécessaire.</p>
	<p>7. Mécanisme d'évaluation et d'examen de la Convention 108+</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat.</p>
<p>Terms of Reference <i>Pro memoria</i></p>	<p>Mandat du groupe de travail sur le mécanisme d'évaluation et d'examen</p>
<p>T-PD-BUR(2021)5 Information note on the procedures of various monitoring mechanisms <i>Pro memoria</i></p>	<p>Document préparé par le Secrétariat</p>
	<p>8. Identité numérique</p>
<p>T-PD(2021)2rev8 <i>NOUVEAU 9/09/22</i></p> <p>T-PD(2021)2rev5Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 15/09/22</i></p>	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et tiendra un échange de vues sur le Projet de lignes directrices, ainsi que sur les commentaires reçus et finalisera le texte en vue de son adoption à la 43^{ème} réunion plénière de novembre.</p>
	<p>9. Échanges interétatiques de données à des fins de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et à des fins fiscales</p>
<p>T-PD(2021)8rev3 <i>NOUVEAU 21/09/22</i></p> <p>T-PD(2021)8rev2Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 15/09/22</i></p> <p>T-PD(2021)4rev <i>Pro memoria</i></p> <p>T-PD(2014)05 <i>Pro memoria</i></p>	<p>Présentation par le rapporteur et le secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note de la présentation par le rapporteur et par le secrétariat sur le projet des lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire.</p>
	<p>10. Interprétation de l'article 11 de la Convention 108 modernisée</p>
<p>T-PD(2021)7</p>	<p>Présentation par le secrétariat</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le secrétariat et décidera du suivi nécessaire.</p>

	<p>11. Clauses contractuelles types relatives aux flux transfrontaliers de données à caractère personnel</p>
<p>T-PD(2022)1rev4 <i>NOUVEAU 15/09/22</i></p> <p>T-PD(2022)1rev1Mos Compilation de commentaires <i>NOUVEAU 5/09/22</i></p> <p>T-PD(2021)10</p> <p>Model contract - Transborder data flows</p> <p>Guide to Contractual clauses – Transfer of personal data</p> <p>Standard Contractual Clauses – EU</p>	<p>Expert: Pr. Pablo Palazzi, Directeur du Centre Technologies et Sociétés (CETyS) de l'Université de San Andrés</p> <p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par l'expert, le rapporteur et le secrétariat sur le projet de lignes directrices ainsi que sur les commentaires écrits reçus, tiendra un échange de vues et décidera du suivi nécessaire</p>
	<p>12. Coopération avec d'autres instances du Conseil de l'Europe</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	<p>13. Développements majeurs dans le domaine de la protection des données</p>
	<p><u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat</p>
	<p>14. Prochaines réunions</p>
	<p>Dates et lieux des prochaines réunions</p> <p><u>Réunions du Bureau</u> :</p> <p>57^{ème} Réunion du Bureau : 14-16 décembre 2022 (Strasbourg) 58^{ème} Réunion du Bureau : 22-24 mars 2023 (Paris) 59^{ème} Réunion du Bureau : 27-29 septembre 2023 (Paris) 60^{ème} Réunion du Bureau : 12-14 décembre 2023 (Strasbourg)</p> <p><u>Réunions plénières</u> :</p> <p>43^{ème} Réunion Plénière : 16-18 novembre 2022 (Strasbourg) 44^{ème} Réunion Plénière : 14-16 juin 2023 (Strasbourg) 45^{ème} Réunion Plénière : 15-17 novembre 2023 (Strasbourg)</p>
	<p>15. Le prix de Stefano Rodotà</p>

	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat
	16. Commissaire à la Protection des Données
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Commissaire
	17. Questions diverses
	Elections au Bureau /réunion plénière de novembre
	<u>Action requise</u> : Le Bureau prendra note des informations fournies par le Secrétariat

ANNEXE II

LISTE DES PARTICIPANTS

MEMBERS OF THE BUREAU / MEMBRES DU BUREAU

Alessandra Pierucci, (Chair / Présidente)
Italy / Italie

... First Vice-Chair / Premier Vice-président - Vacant
Georgia / Géorgie

Awa Ndiaye, second Vice-Chair / deuxième Vice-présidente, Présidente, Commission de Protection des données personnelles (CDP)
Senegal / Sénégal

Caroline Gloor-Scheidegger, Cheffe du Domaine de direction Relations internationales, Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT)
Switzerland / Suisse

Alan Khubaev, Head of unit of international aspects of information security, Department of Cybersecurity, Ministry of Digital Development, Communications and Mass Media of the Russian Federation
Russian Federation / Fédération de Russie

Elsa Mein, Data Protection (V II 4), Federal Ministry of the Interior, Building and Community (BMI)
Germany / Allemagne

Gonzalo Sosa Barreto, Data Protection Manager, the Executive Council of the URCDP, AGESIC
Uruguay

Jean-Philippe Walter, Former T-PD Chair / Ancien Président du T-PD

COMMITTEE MEMBERS AND DELEGATIONS / MEMBRES DU COMITÉ ET DÉLÉGATIONS

GERMANY / ALLEMAGNE

Stefan Niederer, Senior Data Protection Officer, Division 14 – European and International Affairs, Office of the Federal Commissioner for Data Protection and Freedom of Information

RUSSIAN FEDERATION / FEDERATION DE RUSSIE

Ilya Subbotin – adviser/conseiller Minister-counselor COE-issues, Embassy of the Russian Federation in France

UNITED KINGDOM / ROYAUME UNI

Roxana Legezynska – representative/représentante, International Data Strategy and Engagement Team, Department for Digital, Culture, Media and Sport (DCMS)

Blandine Cassou-Mounat – adviser/conseiller, Principal Policy Adviser – International Regulatory Cooperation Directorate, Information Commissioner's Office (ICO)

Rory Munro – Adviser/Conseiller, Head of Department

Amena Schrafeddin – Adviser/Conseiller, Head of International Strategy and Engagement

OBSERVERS / OBSERVATEURS

EUROPEAN DATA PROTECTION SUPERVISOR (EDPS) / CONTRÔLEUR EUROPÉEN DE LA PROTECTION DES DONNÉES (CEPD)

Olivier Matter, Legal & Policy Officer

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND SECRETARIAT / ORGANES ET SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General Human Rights and Rule of Law / Direction générale Droits de l'Homme et État de droit (DG I)

Jan Kleijssen, Director –Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la société de l'information et de lutte contre la criminalité

Committee of Experts on the Evaluation of Anti-Money Laundering Measures and the Financing of Terrorism / Comité d'experts sur l'évaluation des mesures de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (MONEYVAL)

Igor Nebyvaev, Head of Division, Executive Secretary / Chef de Division, Secrétaire exécutif

Information Society Department / Service de la société de l'information Data Protection Unit / Unité de la protection des données

Isabelle Servoz-Gallucci, Secretary of the Committee / Secrétaire du Comité

Péter Kimpiàn, Programme Advisor / Conseiller de programme

Anne Boyer-Donnard, Principal Administrative Assistant / Assistante administrative principale

Guylaine Borlot, Assistant / Assistante

Ayca Dibekoglu, Trainee / Stagiaire

INTERPRETERS / INTERPRÈTES

Clarissa Worsdale

Barbara Grut

Isabelle Marchini